

**DELEGATION MAROCAINE**

Original: FRENCH

**Conseil Permanent de l'OSCE**

**17 Février 2011**

**Déclaration de la délégation marocaine suite aux communications  
respectives de l'envoyé spéciale des USA pour la lutte contre  
l'antisémitisme, Rosenthal Hannah, et de la représentante spéciale du  
Département d'Etat pour les communautés musulmanes dans le monde,  
Farah Pandith,**

**Excellences, Mesdames et Messieurs**

Je tiens tout d'abord à remercier l'envoyé spéciale des USA pour la lutte contre l'antisémitisme, Madame Rosenthal Hannah, et la représentante spéciale du Département d'Etat pour les communautés musulmanes dans le monde, madame Farah Pandith, pour leur travail appréciable en matière de lutte contre la discrimination à l'égard des juifs, et des musulmans.

En réitérant la Condamnation par mon pays de toutes les formes d'intolérance et de discrimination, je souhaite exprimer la préoccupation grandissante du Royaume du Maroc concernant les replis communautaires et particulièrement le développement de l'islamophobie dans l'espace de l'OSCE.

Partant de sa conviction profonde que la question de la lutte contre les manifestations de discrimination, de xénophobie et d'intolérance est indivisible, et qu'elles doivent par conséquent être combattues avec une égale détermination, ma délégation réitère sa proposition qu'une déclaration ou une décision sur la lutte contre l'Islamophobie soit adoptée par l'OSCE à l'instar de la déclaration sur la lutte contre l'antisémitisme adoptée lors du Conseil Ministériel à Berlin en 2004 et de la décision du Conseil Permanent No. 607«COMBATING ANTI-SEMITISM» (PC.DEC/607 du 24 Avril 2004), afin de donner l'élan nécessaire à l'action de l'organisation dans ce domaine,

De même toute stratégie de l'OSCE sur la cyber-sécurité doit prendre en considération l'importance de la lutte contre l'incitation aux crimes de haines via l'internet et la lutte contre l'intolérance et la discrimination y compris la lutte contre l'islamophobie résultant de l'amalgame, préjugés et stéréotypes à l'égard des musulmans et de l'islam.

Madame Farah Anwar Pandith, je voudrais rappeler que vous avez effectué une visite au Maroc du 4 au 7 juin 2010, en tant qu'invitée spéciale du Festival de Fès des musiques sacrées du monde (manifestation culturelle chargée de symboliques pour la promotion du dialogue entre les peuples et les civilisations) et que vous avez eu des entretiens avec le ministre des Affaires Etrangères Monsieur Taïb FASSI FIGHRI, avec M. Ahmed Abbadi, secrétaire général de la Rabita Mohammadia des ouléma du Maroc et M. Ahmed Kostas, Directeur des affaires islamiques au ministère des Habous et des Affaires islamiques.

Je vous souhaite Madame Farah Anwar Pandith plein de succès dans votre mission visant à instaurer un dialogue avec la société civile et avec l'éventail le plus large de Musulmans pour établir des partenariats à long terme et non seulement pendant les périodes de crise comme vous l'avez si bien souligné au Maroc.

Je tiens également à saluer Madame Hannah Rosenthal l'envoyée spéciale pour la lutte contre l'antisémitisme, qui à diverses occasions souligné l'apport considérable et à tous les niveaux des Musulmans à la société américaine.

Je voudrais jeter la lumière sur l'enracinement du judaïsme marocain, la coexistence pacifique de diverses cultures et confessions religieuses au Maroc dans le respect mutuel et rappeler à cet égard la visite effectuée au Maroc du 2 au 5 novembre 2007 par le Professeur Gert WEISSKIRCHEN l'ancien Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour la lutte contre l'antisémitisme.

Je saisis enfin cette occasion pour saluer le travail remarquable du BIDDH et rendre hommage aux représentants personnels (actuels et précédents) du président en exercice pour la lutte contre la discrimination et l'intolérance à l'encontre respectivement des chrétiens, des musulmans et des juifs et la nécessité de les doter des moyens nécessaires à la hauteur des défis à relever.